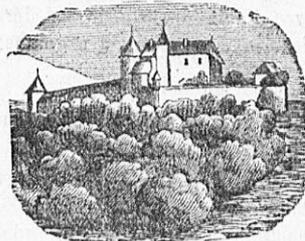




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
 Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 ... 6 mois, » 2 50
 Étranger : 1 an, » 9 —
 ... 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

ANNONCES
 Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10c.
 Suisse, 15 c. Étranger, 20 c.
 la ligne ou son espace.
 RÉCLAMES : 30 c. la ligne.
 Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

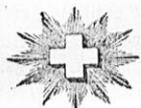
Prix du numéro : 5 cent.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

NOUVEAU CALENDRIER D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁵⁵ 2²⁵ 5¹⁵ 8⁵⁰ — Bulle, arr. 8⁵⁵ 1¹⁵ 4³⁰ 7⁵⁰ 10⁵⁵

Votation populaire du 23 novembre 1902.



Acceptez-vous le nouvel article 27 bis de la Constitution fédérale ainsi conçu :

Des subventions sont allouées aux cantons en vue de les aider à remplir leurs obligations dans le domaine de l'instruction primaire.

La loi règle l'exécution de cette disposition.

L'organisation, la direction et la surveillance de l'école primaire demeurent dans la compétence des cantons, sous réserve des dispositions de l'article 27 de la Constitution fédérale.

OUI

BULLE, le 21 novembre 1902.

APPEL AU PEUPLE SUISSE

Chers concitoyens,

Le 23 du présent mois, les électeurs suisses auront à se prononcer sur l'acceptation ou le rejet d'un article additionnel 27 bis à la Constitution fédérale concernant la subvention de l'école primaire publique par la Confédération.

Cet article additionnel est conçu comme suit : « Des subventions sont allouées aux cantons en vue de les aider à remplir leurs obligations dans le domaine de l'instruction primaire.

» La loi règle l'exécution de cette disposition.

» L'organisation, la direction et la surveillance de l'école primaire demeurent dans la compétence des cantons, sous réserve des dispositions de l'art. 27 de la constitution fédérale. »

L'importance de cette nouvelle disposition constitutionnelle n'échappera à personne. L'heureuse

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 1

UN PAUVRE VIEUX

par P. CÉSAR

A chaque évocation des souvenirs de ma jeunesse, je le vois bien nettement, ce pauvre vieux, repaître devant mes regards attristés par l'affreuse maladie dont il avait été l'innocente victime. Il venait chez nous, très souvent, et, timide à l'excès, il s'asseyait dans un coin et n'en bougeait plus, aussi longtemps que durait sa visite. Quel âge avait-il ? Il eût été difficile de le dire. Son visage, d'une maigreur étrange, était creusé de rides fines qui le sillonnaient en tous sens, semblable à la peau d'une reinette, une fois l'hiver passé. Pauvre aussi, vivant de la charité de quelques excellentes familles, quand son travail ne lui gagnait pas son pain quotidien. Il réparait les chaises de paille et ramassait des chiffons. Naturellement, ce n'est pas sa profession qui le désignait à l'attention du public. Nous savons tous, en notre siècle pratique et égalitaire, qu'il n'y a pas de sots métiers, et que tel qui commence à glaner des choses innommables dans les rues peut finir par rouler carrosse le long des grands boulevards.

O'était plutôt sa démarche singulière qui forçait le monde à le suivre des yeux pendant quelques instants. On eût dit d'un homme ivre, mais pris d'une ivresse très

influence qu'elle aura sur le bien-être du peuple suisse tout entier, mais surtout des communes et des classes de population peu aisées, nous fait un devoir de recommander instamment à nos concitoyens de se rendre nombreux au scrutin et d'accepter avec enthousiasme l'aide offerte par la Confédération, en mettant un oui énergique dans l'urne.

Une bonne instruction est aujourd'hui la condition essentielle pour faire son chemin et gagner convenablement sa vie. Elle réagit aussi sur les devoirs et les droits de tout citoyen jaloux de sa liberté, ainsi que sur le maintien d'une saine politique et d'une sage économie dans l'Etat. L'appui que la Confédération apportera à l'école primaire permettra de porter remède à la pénurie dont on se plaint de divers côtés dans les moyens nécessaires au développement intellectuel de la jeunesse. Combien ne comptera-t-on pas de communes rurales auxquelles la subvention fédérale permettra de gratifier leurs écoles d'une amélioration depuis longtemps reconnue nécessaire et d'inculquer à leurs jeunes gens une solide instruction pour affronter les difficultés de leur métier et les obstacles dont la vie est hérissée.

Le nouvel article constitutionnel garantit aux cantons leur pleine et entière souveraineté en matière scolaire, sous réserve du droit de haute surveillance dévolu à la Confédération depuis l'année 1874. Il prescrit, en même temps, que l'exécution de cette nouvelle disposition constitutionnelle sera réglée par une loi fédérale spéciale, qui doit être soumise au referendum. Les bases de ce projet de loi sont connues. La loi déterminera les divers buts auxquels les cantons pourront appliquer les subventions fédérales comme ils l'entendront. La Confédération aura — cela va de soi — le droit

particulière, qui n'exerçait son action éternelle que sur les jambes. La tête toujours lucide, car il ne buvait jamais que de l'eau, il s'en allait par les chemins caillouteux de notre village, été comme hiver, mais plus fréquemment pendant la belle saison; parfois, se tenant presque droit et comme rivé au milieu de la chaussée, puis, tout à coup, sans que l'on en pût saisir la raison, conrant des bordées, heurtant un passant et ayant souvent mille peines à éviter une voiture. Il était impuissant à diriger régulièrement son allure d'ataxique. Les membres inférieurs n'obéissaient plus à sa volonté. Et alors, quand il se montrait au bout d'une rue, nous autres gamins éclatons de rire, de ce rire sans pitié qui caractérise cet âge. A la longue, cependant, nous avions appris à l'aimer, à le respecter; il nous donnait des images d'Épinal en échange de chiffons que nous lui procurions, avec la permission de nos parents; et, lorsque, dans les familles, on venait à parler du vieux raccommodeur de chaises, on disait invariablement qu'il n'avait pas mérité une si cruelle destinée.

Un jour, je voulus en savoir plus long sur sa vie. J'étais déjà grand, je pouvais tout entendre. On satisfît ma curiosité en me contant l'histoire suivante :

I

Dans un petit village de la frontière française, non loin de Delle, vivait une pauvre veuve du nom de Julie Felting. Elle n'avait qu'un seul enfant, Jean, le héros de ce triste récit. C'était un brave garçon, bien déconplié, à

d'approuver les comptes des cantons, ce qui assurera le bon emploi de ses subsides. Quant au reste, la Confédération n'aura pas à s'immiscer dans les affaires scolaires des cantons au delà des prescriptions de l'art. 27 de la Constitution fédérale.

Chers concitoyens,

L'article additionnel qui vous est soumis est le résultat d'une entente entre les différents partis. Il a été adopté, sauf quelques abstentions, à la presque unanimité de l'Assemblée fédérale. On peut constater aussi maintenant déjà qu'il y a accord sur tous les points principaux de la future loi d'exécution.

Malgré cela, ce ne seront pas les adversaires qui feront défaut. C'est pourquoi tous les citoyens ayant à cœur le progrès de l'école populaire ont le devoir non seulement de se rendre eux-mêmes aux urnes, mais encore de secouer les indifférents et d'éclairer les indécis. Il s'agit de la réalisation définitive d'un idéal : l'école populaire doit, dès maintenant, avoir aussi sa part des bienfaits de la Confédération comme tant d'autres œuvres d'utilité publique.

Il y a lieu de faire ressortir ici que la subvention scolaire n'entraînera aucune augmentation de dépenses pour les cantons. Il arrive bien, dans d'autres cas, que l'allocation d'une subvention fédérale est liée à la condition que le canton ou la commune intéressée fassent, de leur côté, un sacrifice équivalent, ce qui grève souvent les finances cantonales ou communales. Ici, par contre, la subvention de l'école populaire par la Confédération ne provoquera aucun surcroît de dépenses dans le budget scolaire cantonal. Elle servira bien plutôt à dégrever les cantons et les communes, en les mettant en mesure d'apporter à leurs écoles,

l'humeur joviale et aimant sa mère jusqu'au dévouement. Le visage clair et frais, les yeux d'un noir profond, une rare souplesse dans tout le corps, il attirait déjà, sans qu'il s'en rendit compte, plus d'un regard de jeune fille. Épargné par la conscription, il allait enfin choisir un état quand l'événement qui fait le sujet de cette histoire se produisit.

Depuis quelque temps, chaque fois qu'il rencontrait Rose Béroé, une vive rougeur lui montait au front; mais, une seconde après, il abordait la jolie brune avec un franc sourire.

— Bonjour, Rose !
 — Bonjour, Jean !

Et ils causaient avec plaisir, simplement, sans songer à mal, heureux de leur vaillante jeunesse et de leur robuste santé. Puis, tout en marchant un bout de chemin, le long des sentiers fleuris de violettes où s'épanouissaient les blanches grappes des troènes, ils pensaient à la vie qui pouvait leur réserver de joyeuses surprises, à cette existence d'intimes bonheurs que l'on rêve à vingt ans, alors que nos yeux n'ont pas encore pleuré et que notre cœur ignore les illusions perdues.

Ils s'aimaient, loyalement, ne se l'étaient jamais dit, mais n'avaient pas besoin de se le dire pour le savoir. Néanmoins, une vague appréhension les tourmentait, parfois. Rose était riche, même très riche. Son père possédait le moulin le mieux achalandé, plusieurs lieues à la ronde. Les six meules de l'usine tournaient continuellement, le

TANT
à leur santé.

ine a les effets les
qui n'en ont que le
merche en vain la

illes

acine de chicorée.
ionnées (Médaille
employer, pour la
e nos paquets de
tant à l'enveloppe

belle teinte brune
charge peu (ce qui
d'esprit), car
le que : mélasse,

goût suave et un

acines de chicorée

e : résidus de
affinerie), grami-

ES", goûtez-le et
à quiconque peut
OINDRE trace

NÈVE

LOUIS TREY-

(H8309X) [911]

nuisiers

chez BERTSCHY FRÈRES entre-
ville. [1063]

demande

— S'adresser à JUDET &
stes, r. du Moléson, Bulle, 1047

us tous qui

ussez,

essayez les [1069]

NS PECTORAUX

Kaiser

ts et calmant la toux.

certificats notifiés par le
vent combien leur efficacité
est reconnue certaine contre
ents, catarrhes et engorge-
ment ce qui est offert pour
Paquets à 30 et 50 cent. en
GAVIN, pharm., à Bulle; Ang.
à Bulle; Georges SOTTAZ, à
WOLF, nég., à Sorens.

louer :

ent de 2 chambres, cuisine,
dresser au bureau du journal
[1040]

AUX PORTATIFS

N GATELLES

UTES DIMENSIONS

chez

eydoux, fumiste,
nd rue, BULLE [917]

ÉMILE LENZ, IMP.-ÉDITEUR

avec l'aide des subsides fédéraux, des améliorations indispensables et urgentes.

Chers concitoyens,

Convaincus que la subvention de l'école populaire activera considérablement le développement du bien-être général de tous nos confédérés et réalisera ainsi le but que la Constitution fédérale assigne à la Confédération, nous vous recommandons chaudement d'accepter le nouvel article constitutionnel.

De tout temps, les esprits les plus nobles et les plus élevés de notre peuple suisse ont reconnu, dans l'école populaire, l'avenir de la démocratie. Aujourd'hui plus que jamais se répand dans la nation le sentiment intime que la culture physique et intellectuelle de la jeunesse et le développement de son instruction constituent la base immuable d'une forte et saine démocratie et la vigueur d'un peuple jaloux de sa liberté.

C'est pourquoi, le 23 novembre, allez
Tous aux urnes!

et déposer un

OUI

bien convaincu.

Berne, novembre 1902.

Au nom du comité du parti radical-démocratique suisse,
Le secrétaire ad intérim : Le président :
C. MULLER, réd. J. HIRTER, cons. national.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Votation du 23 décembre. — La votation de dimanche ne soulève pas une grande agitation en Suisse. Cependant, les partisans des subventions scolaires feront bien de ne pas trop compter sur l'acceptation et de ne pas s'abstenir, car de divers côtés on signale des voix qui rejettent le nouvel article constitutionnel. Ainsi, chez nous, un petit journal conservateur qui, par dérision, s'appelle le *Demokrat*, a recommandé de voter non. De même, M. Dürrenmatt combat le projet et il a trouvé, au Grand Conseil de Berne, 16 députés qui ont, avec lui, refusé de recommander l'acceptation du projet.

Le Comité cantonal fribourgeois a été chargé de se mettre en relation avec les libéraux des autres cantons ultramontains et avec la Gauche des Chambres pour que la loi d'application prévoie bien l'allocation des subventions fédérales à des buts clairs et nets.

Corps diplomatique. — Le Conseil fédéral a nommé ministre plénipotentiaire à Washington M. Fernand Dumartheray, actuellement conseiller de légation à Rome. Le nouveau ministre a déjà derrière lui une brillante carrière diplomatique. Né en 1860, à Rolle, et fils de M. Dumartheray,

jour et la nuit, du premier janvier au trente-un décembre. Quelques périodes de repos, de temps à autre, pour les réparations devenues urgentes, et c'était tout. Jamais, à coup sûr, M. Joseph Béro, un personnage officiel, car il était maire de la localité, ne donnerait sa fille unique à un pauvre diable comme Jean Felting.

Rose, d'ailleurs, ne manquait pas d'amoureux. Elle en avait partout, à la ville et à la campagne, pour la seule raison qu'il suffisait de la voir pour l'aimer. Coquette? Non, à vrai dire, elle ne l'était pas, et cependant sa façon d'accepter les compliments semblait être un encouragement à les renouveler. Et on ne s'en faisait pas faute; ils pleuvaient de tous côtés, lorsqu'elle se rendait à l'église, le dimanche, on qu'elle s'en allait à Delle, aux jours de foire et de marché. Pour un peu, si elle l'eût désiré, elle aurait eu un véritable cortège d'adorateurs. Ces flatteries d'hommes avaient sans doute émoncé la fraîcheur de ses sentiments; et, si l'on était descendu tout au fond de son cœur, on y eût peut-être découvert une floraison d'égoïsme.

Son père, absorbé par les affaires, ne s'occupait pas d'elle. Il la voyait aussi avec orgueil trotter autour du moulin, blanchir ses mains fines aux gros sacs de farine ou lui verser, dans un gros verre à anse, le bon vin d'Arbois, tout pétillant de feu et de vie. C'était le soleil du logis, l'espoir des vieux ans, la consolation que l'on se réserve pour les jours tristes où le monde nous parle un langage que nous ne comprenons plus.

(A suivre.)

ancien juge cantonal, il a fait ses études à Lausanne, Genève et Paris.

La température à 12,000 mètres. — Un des ballons-sondes lancés le 6 novembre à Berne a dépassé une hauteur de 12,000 mètres. De combien? On ne peut le dire, le mouvement d'horlogerie de l'appareil enregistreur s'étant arrêté subitement.

Les résultats obtenus sous les suivants :

La température sur le sol au Beundenfeld de Berne était, au moment du départ, de 1°, elle s'est relevée jusqu'à 9° dans les 980 premiers mètres de l'ascension.

De 980 à 3800 m., la température est descendue régulièrement, mais très lentement, à -6°.

A 3800 mètres, une couche de température uniforme a été traversée pendant plusieurs centaines de mètres par le ballon.

Au-dessus de cette couche, jusqu'à 11,500 mètres, la température est descendue régulièrement, mais rapidement, jusqu'à -58°.

De 11,500 à 12,000 mètres, de nouveau une couche uniforme par ce froid effrayant de 58° au-dessous de zéro.

Au-dessus de 12,000 mètres, l'enregistrement de la température cesse d'être intelligible.

La neige. — Ce n'est pas seulement chez nous que l'hiver a fait une si brusque apparition. On signale, dans toute la Suisse centrale et occidentale, une chute de neige qui a commencé mardi matin à 6 h. Partout la neige recouvre le sol.

Zurich. — La commission du conseil communal de Zurich propose d'accorder à la municipalité un crédit de 3,660,000 fr. pour la construction et l'installation des abattoirs avec voie ferrée à embranchement.

— Un incendie a éclaté mercredi matin dans le dépôt de bois de la ville, à Selnau. Le dépôt entier a été la proie des flammes. Les dégâts sont considérables; la cause de l'incendie est inconnue.

Schwytz. — Dimanche soir, à Wangen près Sieben, on a trouvé dans une écurie, baignant dans son sang, le corps d'un paysan, homme très estimé dans la contrée. Le malheureux avait eu la tête fracassée d'un coup de hache. L'auteur présumé de ce forfait a été arrêté: c'est un dangereux vagabond, repris de justice, que le séjour dans les pénitenciers ne paraît pas avoir amendé.

Bâle. — Sur 240,000 habitants, Bâle compte 180 millionnaires, 174 contribuables possédant de 500,000 fr. à 1 million, 170 ayant un demi-million de fortune et enfin 895 personnes dont la fortune varie de 100 à 500,000 fr. En quinze ans, la fortune globale a augmenté de 300 millions.

Vaud. — Les voyageurs qui sommeillaient dans le train de nuit Genève-Zurich, mercredi matin, ont été réveillés vers 2 heures, peu avant l'arrivée à la gare de Lausanne, par une secousse. Le convoi a stoppé aussitôt et les employés, munis de lanternes, se sont aperçus qu'on venait d'écraser un homme, couché en travers de la voie. La tête était fracassée et les deux jambes coupées un peu au-dessus des genoux.

Valais. — Le Grand Conseil a élu conseiller d'Etat, en remplacement de M. Chappaz, décédé, par 96 voix, M. Laurent Rey, avocat, à Monthey.

Par 90 voix, il a élu député aux Etats M. Henri de Torrenté, conseiller d'Etat.

ÉTRANGER

France. — Au banquet offert à M. Michel Lagrave, commissaire général à l'Exposition universelle de St-Louis, par la Société d'économie industrielle et commerciale, M. François Deloncle, a rappelé qu'en 1900, dans une causerie avec les membres du comité de St-Louis, il leur avait sug-

géré, un peu en l'air, d'inviter M. Loubet à visiter leur Exposition.

Or, il y a quelques jours, M. Deloncle a reçu de St-Louis l'avis que l'idée de cette invitation avait été bien accueillie au sein des comités de l'Exposition et qu'il était sérieusement question de soumettre prochainement au président de la République un projet de voyage.

Suivant ce programme, M. Loubet se rendrait, en juin 1904, à la Nouvelle-Orléans sur un navire de guerre français, remonterait le Mississippi, visiterait l'Exposition, où il serait reçu par M. Roosevelt, traverserait les Etats-Unis et irait s'embarquer à New-York sur un navire de guerre américain qui le ramènerait en France.

De grandes fêtes seraient données en son honneur pour remercier en sa personne la France d'avoir consenti, en 1803, la cession de la Louisiane, qui a réellement fondé les Etats-Unis contemporains.

Belgique. — A Bruxelles, le bruit court que l'enquête aurait révélé que l'attentat contre le roi était le résultat d'une entente entre un certain nombre d'anarchistes étrangers réfugiés à Londres. Rubino aurait été désigné pour exécuter le roi des Belges. N'osant opposer un refus aux compagnons et ne voulant pas, d'un autre côté, risquer sa tête, il aurait commis son attentat dans les conditions peu dangereuses que l'on connaît, se trompant volontairement de voiture.

Rubino a déclaré qu'il ne resterait pas longtemps dans sa prison, attendu qu'il était bien décidé à se pendre.

Italie. — Une dépêche de Vienne au *Daily Chronicle* dit que des personnes en relations avec le Vatican parlent de nouvelles craintes au sujet de la santé du pape. On assure qu'une nouvelle excroissance se serait formée au même endroit que la première et les médecins doutent du succès d'une nouvelle opération.

— La reine d'Italie est accouchée mercredi, à 1 h. 45 du matin, d'une princesse. Rome a été immédiatement pavisée de drapeaux. La cloche du Capitole a été mise en branle et les forts ont tiré des salves.

On a donné à la nouvelle princesse le prénom de Mafalda. C'est un équivalent de Mathilde. Ce nom fut porté par plusieurs princesses de Savoie. Le baptême aura lieu dans une quinzaine de jours.

La reine et la petite princesse se portent bien.

Autriche-Hongrie. — Un incendie a détruit, dans la nuit de lundi, 24 maisons du village de Matsch, dans l'Ober-Étschtal (Tyrol) et parmi elles le presbytère et la mairie.

— Dans toute l'Autriche-Hongrie, le froid est très vif; la température est descendue à -12°. A Fiume, le vent du Nord souffle avec une telle violence qu'il est dangereux de circuler dans les rues. Les travaux dans le port et la navigation sont complètement suspendus. Sur certains points, il y a de tels amas de neige que les trains sont bloqués.

Grèce. — Il est maintenant avéré que le coffre-fort enlevé du stationnaire allemand *Loreley* et retrouvé plus tard intact sur la côte du Pirée contenait des documents diplomatiques appartenant à l'ambassade allemande de Constantinople.

Le vol a été commis dans la nuit du 18 courant. Le marin de garde et l'officier de garde Bideritski ont été assassinés. Le corps de l'officier a été retrouvé par des scaphandriers dans le voisinage du *Loreley*.

Angleterre. — Le Colonial Office publie un rapport de l'administration de l'île de St-Vincent (Antilles) au sujet de l'éruption de la Soufrière. Il ressort de ce rapport que la zone de sécurité pour les bâtiments, les cultures et la circulation diminue graduellement d'étendue et qu'il y a lieu d'examiner si Georgetown, actuellement désert, ne doit pas être entièrement abandonné. Aucune partie de l'île n'est hors d'atteinte.

— M. Mar... à Sydney (A... sans fil du... l'Angleterre).

Il a ajouté... resté en com... son voyage à

Perse.... vient de déte...

Environ 1... ont été la pr... nombre de 2

Etats-U... nous, à New... la mise en b... détruits lun... évalués à 3,

Egypte.... s'est produi... citadelle du... sont soigné... times sont c... entièrement

CA

Grand... continue. O... revisant cer... accordant l... peines. L'e... battue, a... laquelle on...

frey et Pyt... étudié et... mandé qu'... mises par... des consid... sente le p...

Une dis... mercredi s... faux à Ros... 17, ce déc... tion de M...

Le Cons... tions.

Il a repris... difiant div...

Prépa



taz et à l... Pour voi... munal sera... Rendez-... Les sour... de ville ju... 5 heures d... Bulle, le... 1096]

Pour

l'hoirie d... exposera... **lundi 2**... après mid... à Avry-de... maines a... tenance t... ses). Il s... préférenc... Conditio... Pour r... res GAILL... ou à L. A...

Luna... 10 heures... de la Gr... ques, au... ville, 500... Bulle, 1102; H...

— M. Marconi vient de confirmer la réception à Sydney (Australie) d'un télégramme transmis sans fil du pays de Cornouailles (sud-ouest de l'Angleterre).

Il a ajouté que le *Carlo-Alberto* est toujours resté en communication avec l'Angleterre pendant son voyage à Sydney.

Perse. — Un incendie qui a duré trois jours vient de détruire la ville de Rescht, en Perse.

Environ 1600 maisons et de nombreux magasins ont été la proie des flammes. Les victimes sont au nombre de 200.

Etats-Unis. — Les bâtiments de l'usine Arnour, à New City (Iowa), dans lesquels s'opère la mise en boîtes de la viande conservée, ont été détruits lundi par un incendie. Les dégâts sont évalués à 3,500,000 fr.

Egypte. — Une explosion de nitroglycérine s'est produite dans la poudrière située près de la citadelle du Caire. Il y a eu 18 tués; les blessés sont soignés à l'Hôpital militaire. Toutes les victimes sont de race égyptienne. La poudrière est entièrement détruite.

CANTON DE FRIBOURG

Grand Conseil. — La session d'automne continue. On a liquidé les budgets et abordé la loi revisant certaines dispositions du Code pénal et accordant le sursis dans l'application de certaines peines. L'entrée en matière, qui n'a pas été combattue, a soulevé une discussion intéressante à laquelle ont pris part MM. Bise, Biemann, Gottfrey et Python. M. Bise a présenté un rapport très étudié et très circonstancié. M. Biemann a demandé qu'on étende le sursis dans les limites admises par les cantons voisins. M. Gottfrey émet des considérations juridiques et M. Python représente le point de vue du Conseil d'Etat.

Une discussion assez longue s'était engagée mercredi sur le déclassement de la route de Belfaux à Rosières et à Avenches. Par 37 voix contre 17, ce déclassement a été voté, malgré l'opposition de MM. Hayoz, Schenevey, Bourgnicht.

Le Conseil a accordé hier plusieurs naturalisations.

Il a repris ensuite l'examen du projet de loi modifiant diverses dispositions du Code pénal.

La session se prolongera encore la semaine prochaine.

Apprentissage de commerce. — Nous lisons dans le *Kaufmaennisches Centralblatt* que, dans son assemblée annuelle du 9 courant, la commission centrale des examens de commerce a décidé d'organiser en 1903 des examens fédéraux à Fribourg.

On sait qu'au printemps dernier, 4 élèves de nos cours de commerce ont dû aller subir à Lausanne leurs examens de fin d'apprentissage. La mesure que vient de prendre la Société suisse des commerçants, à la demande de notre Office central des apprentissages, est donc justifiée; elle facilitera aux apprentis de commerce la participation à ces examens qui sont, du reste, obligatoires.

Drainage. — Une subvention de 40 % des dépenses réelles du drainage d'une prairie de 32,9 hectares aux lieux dits la Moille et le Pré-au-Chien est allouée à la Société de St-Nicolas, à Drognens, à la condition que le canton affecte à ces travaux une somme au moins égale (devis: 18,576 fr. 70; maximum: 7430 fr. 60).

Vol. — Lundi soir, un habitant de Corminboeuf a été dépouillé de sa montre, sur la route, par deux individus qui l'accostèrent en lui demandant l'heure et disparurent, après avoir fait le coup.

Bulletin sanitaire du bétail du 10 au 16 novembre 1902.

Charbon symptomatique: Cerniat, 1 b. périé.
Charbon, sang de rate: Baberèche, 1 b.; St-Antoine, 1 b. — Total, 2 b. périés.
Rouget et pneumo-entérite du porc: Wunnewil, 1 ét., 3 périés, 21 s.; Montet, 1 ét., 6 périés, 2 s. — Total, 2 ét., 9 p. périés, 23 p. s.

Les nouveaux abonnés pour l'année 1903 recevront le journal gratuitement d'ici au 31 décembre.

Dans un des prochains numéros, nous commencerons un nouveau feuilleton des plus attrayants, traduction d'un de nos éminents collaborateurs dont les lecteurs de « la Gruyère » ont déjà eu l'occasion d'apprécier plusieurs œuvres de réelle valeur littéraire nationale.

CE QU'ON VOIT DANS UN TABLEAU

J'admire, cet hiver, à la devanture d'un marchand de tableaux, une toile représentant une fête de moissonneurs, quand j'aperçus à mes côtés un homme qui tremblait de froid sous ses vêtements minces et rapés et qui, mélancoliquement, contemplait lui aussi la fête champêtre. Dans cette œuvre magistrale, le pauvre hère ne voyait qu'une chose: le soleil qui mettait des gouttes de sueur au front des paysans joyeux. Pourquoi dernièrement ce souvenir m'est-il revenu à l'esprit? Vous le saurez si vous prenez la peine de lire attentivement la lettre suivante:

« J'avais toujours joui d'une excellente santé », y dit un de nos correspondants, « et jamais je n'aurais cru que j'aurais pu être réduit à abandonner mes plans et mes outils, aussi mon désespoir fut grand quand je me sentis terrassé par une maladie des plus douloureuses. L'estomac me faisait horriblement souffrir, je ne mangerais plus, car les aliments ne passaient que fort difficilement et mes digestions étaient des plus pénibles; j'étais faible comme un enfant, pâle et maigre à faire peur, je ne travaillais qu'avec beaucoup de peine; pendant plus de trois mois, il me fut impossible de m'occuper de mes affaires. Ah! me disais-je dans mon désespoir, si j'avais seulement un peu de ma belle santé d'autrefois! Hélas! les jours s'écoulaient sans que j'éprouvasse la moindre amélioration et tous les remèdes restaient inefficaces. Pendant trois ans je demeurai dans cette triste position. Un jour, je lus dans un journal que plusieurs personnes s'étaient guéries de maladies semblables aux miennes en ayant recours à la Tisane américaine des Shakers, remède voulu par un pharmacien français habitant Lille (France). J'appris aussi que M. Oscar Fanyau (tel était le nom de ce pharmacien), dans un but de charité et de propagande, mettait cette merveilleuse préparation à la disposition de tous, en Suisse, au prix modique de 4 fr. 50 le flacon. Je ne fus pas longtemps sans m'en procurer une provision. Huit jours après en avoir commencé l'usage, je n'étais plus le même homme, je mangerais avec appétit et goûtais la nuit un repos réparateur. Bientôt mes forces revinrent avec ma gaieté. Un mois de traitement m'a rendu la santé et depuis je suis très bien portant. J'ai encore un autre motif de vous exprimer ma reconnaissance: mon petit garçon, qui, à la suite d'une diphtérie, était resté faible et languissant, s'est très rapidement rétabli après avoir pris un flacon de Tisane américaine des Shakers. » Signé: R. Bernasconi, marbrier-sculpteur, entrepreneur de travaux, rue Glatigny, à Payerne, le 27 mars 1902.

Le soleil nous excède en été, mais ses moindres rayons nous sont chers en décembre; il en est de même de la fortune et surtout de la santé; après la perte, le regret. On ne saurait mettre cette vérité dans un trop grand jour, car nous ne connaissons personne pour qui elle n'ait pas le plus grand intérêt. (H3422X)[1079]

Ceux qui souffrent de congestion

À la tête et à la poitrine, de vertiges, brèves, maux de tête et constipation, doivent veiller à avoir des selles quotidiennes abondantes. Les pilules suisses du pharmacien Richard Brandt, éprouvées et recommandées par de nombreux professeurs de médecine, sont reconnues comme le seul remède qui agit agréablement, infailliblement et sans aucun effet nuisible pour la santé et dont l'usage ne revient qu'à 5 centimes par jour. En vente seulement en boîtes de 1 fr. 25 dans les pharmacies. (H464X)[1088]

Combien de maladies

sont évitées en fortifiant le sang. Un bon fortifiant doit exciter l'appétit et faciliter la digestion; aucune préparation n'a aussi bien atteint ce but que le véritable Cognac Golliez ferrugineux, pour lequel nous recevons chaque jour des lettres de félicitations et remerciements. En vente en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies. Dépôt général: Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Préparation de bois.



La ville de Bulle met au concours la préparation de 180 stères (60 monles) de bois dans ses forêts.

Ce travail est divisé en deux lots dont l'un à la Joretz, l'autre à la Joretz et à Inson.

Pour voir la préparation, le forestier communal sera à disposition lundi 24 courant.

Rendez-vous à 9 heures à l'Image. Les soumissions seront reçues au bureau de ville jusqu'à vendredi 28 novembre, à 5 heures du soir.

Bulle, le 19 novembre 1902. [1096] Le Secrétariat communal.

Pour cause de partage,

l'hoirie de feu Joseph Gaillard, de Redon, exposera à vendre, en mises publiques, **lundi 22 décembre** prochain, dès 2 h. après midi, à l'hôtel-pension du Lion-d'Or, à Avry-dev.-Pont, savoir: Deux beaux domaines avec pâturages et forêts, de la contenance totale de 29 hectares 52 ares (82 poses). Il sera fait un bloc et trois lots; la préférence sera pour le bloc.

Conditions favorables de paiement. Pour renseignements, s'adresser aux frères GAILLARD, à Redon, à Avry-dev.-Pont, ou à L. MORARD, notaire, à Bulle. [1099]

MISES

Lundi 24 novembre courant, dès 10 heures du jour, l'Office des poursuites de la Gruyère fera vendre en mises publiques, au domicile d'Edouard Moret, à Hauteville, 5000 pieds de foin et regain.

Bulle, le 21 novembre 1902. [1102](H650B) L'Office des poursuites.

Mises publiques.

L'Office des faillites de la Gruyère vendra en mises publiques, le **mercredi 26 novembre**, dès 9 heures du matin, à la Joux-des-Ponts, à Vaniruz, au domicile de Victor Gillard, 1 cheval, 1 vache, 4 veaux, 1 bouc, 1 chien, 3 truies; une grande quantité de foin et regain, des outils agricoles, chars, dont 1 à banc, colliers de cheval, fourches, rateaux, chaudière, hache-paille, herse, caisse à purin, traîneaux, charrette brabant, brouette; marais; du mobilier: 1 commode, chaises, table, 1 pendule, 1 baromètre, etc.

L'Office des faillites de la Gruyère. [1100](H678B)

MISES

Lundi 24 novembre courant, dès 10 heures du jour, l'Office des poursuites de la Gruyère fera vendre en mises publiques au domicile de Jordan, Joseph, feu Louis, à Hauteville, 4500 pieds de foin et regain. Bulle, le 21 décembre. [1103](H681B) L'Office des poursuites.

BULLE

Dr GOUMAZ de retour. (H4811P)1095

Dimanche 30 novembre:

Cassée à l'auberge de la Croix-Blanche, **VUADENS**

Invitation cordiale. [1028] CURTY, anbergiste.

Dimanche 23 courant:
Cassée au café des Chemins de fer, **BULLE**
Invitation cordiale. [1078]

Dimanche 23 novembre:
CASSÉE à l'auberge de la Croix-Blanche, **ÉPAGNY**
Invitation cordiale. Vve GEINOZ [1074]

Dimanche 23 novembre:
CASSÉE au café-restaurant du Moléson **A BULLE**
BONNE MUSIQUE
Invitation cordiale. [1092] Mme Vve KOFFEL

Dimanche 23 novembre, à 8 heures du soir:
Soirée familière **AUX HALLES**
Invitation cordiale. [H674B] [1101] La Société du Grutli.

A louer: Un appartement. S'adresser à Alfred ESSEIVA, à Bulle. [1097]

Dimanche 23 courant:
Concert dès 2 heures après midi au Café Fribourgeois **BULLE**
Invitation cordiale. [1090] A. BOUCHET

Dimanche 30 novembre 1902:
Cassée à l'auberge de la Cigogne à Gumefens avec le concours d'une bonne musique.
Invitation cordiale. Irénée FRAGNIÈRE, tenancier. [1078](H668B)

Cassée **Dimanche 30 novembre** à l'Hôtel de Ville, à Gruyères. **BONNE MUSIQUE**
Invitation cordiale. [H672B] [1084] Le tenancier: Jules BERTIN.

A louer: Chambre meublée ou non meublée. S'adresser à J. SERRON, peüllet-fumiste, Grand'rue, Bulle. [1098] *Choix de Cartes de visite* à l'imprimerie de la Gruyère.

Ventes de bois.

Forêts cantonales.
Bouleyres : Lundi 1^{er} décembre : 260 billons sapin, 10 billes hêtre, 6 billes frêne, 20 carrons, 1200 fagots sapin, 400 fagots hêtre, 12 stères sapin, 9 stères hêtre, 50 lattes, 9 poteaux chêne et 50 tas de branches.
 Rendez-vous, 9 heures, à la Patinoire.
Russille : Samedi 13 décembre : 75 billes hêtre, 4 billons sapin, 2 carrons, 46 stères et 40 tas de branches.
 Rendez-vous, 9 heures, au haut de la forêt.
Everdes : Samedi 13 décembre : 150 billons sapin, 25 carrons, 54 stères hêtre, 12 stères sapin, 7 tas de lattes, 5 tas de rondins, 40 tas d'éclaircies et 12 tas de branches.
 Rendez-vous, 2 1/2 heures, à l'entrée de la forêt, côté d'Echarlens.
Devin de Maules : Lundi 15 décembre : 143 billons sapin, 5 carrons, 25 tas de branches, 9 tas de rondins et 1 tas de lattes.
 Rendez-vous, 8 heures, à l'entrée de la forêt.
 L'Inspecteur-forestier de la Gruyère.
 1076](H669B)

Mises de bois.

Samedi 29 novembre prochain, la commune de Botterens vendra en mises publiques 150 billons, une trentaine de moules et un certain nombre de numéros de b. is sur pied. Exploitation facile.
Le même jour, dès 2 heures, la commune de Villarbene vendra une quarantaine de numéros de bois sur pied, propre à billons et bois de construction.
 Rendez-vous des miseurs à 9 heures du matin, au domicile de M. le syndic.
 Par ordre :
 1084] Le Secrétariat communal.

Commune d'Avry-dev.-Pont.

La vente annuelle des bois de la commune d'Avry-dev.-Pont est fixée sur le **vendredi 28 novembre** prochain, à 9 heures du jour. Bois de commerce de grandes dimensions.
 Rendez-vous des miseurs au-devant de la forêt du Gibloux.
 Par ordre :
 1053] Le Secrétariat communal.

Mises d'immeubles.

Dernières mises publiques des immeubles appartenant à l'hoirie Ducas, dès 2 heures de l'après-midi, **lundi 24 courant**, à l'hôtel des Alpes.
 Pour l'hoirie Ducas :
 H. PASQUIER, not.
 1086]

Domaine à vendre.

Le soussigné offre à vendre de gré à gré le bon et beau domaine qu'il possède au Chêne, rière Marsens, de la contenance d'environ 13 poses d'excellent terrain à foin et regain, avec bâtiment en parfait état, pont de grange, fontaine intarissable, installée à neuf et abritée.
 Pour voir et traiter, s'adresser au propriétaire soussigné.
 Marsens, le 17 novembre 1902.
 1087] Joseph ROPRAZ.

Vente d'immeubles.

M. Eugène Clerc exposera à vendre en mises publiques, **lundi 1^{er} décembre** prochain, de 2 à 4 heures après midi, à l'auberge de la Couronne, à Sâles, les immeubles désignés sous les art. 80, 81, 82, 84, 85, 819, 515 du cadastre de Sâles et 7 du cadastre de Maules.
 Pour les conditions, s'adresser à M. Andrey, notaire, à Bulle.
 (H670B)[1077

Fabrique de chocolat BROC

On engage des **jeunes gens et des jeunes filles** de 14 ans révolus à 18 ans.
 Se présenter tous les jours personnellement, dimanche excepté.
 750]

Cordonnier.

Le soussigné informe l'honorable public de Riaz et des environs qu'il vient de reprendre le métier de cordonnier. Par un travail prompt et soigné, il espère satisfaire toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
Louis DUDING,
 cordonnier, à Riaz.
 1089]

A LA CIVETTE

BULLE, Grand'rue 20 et rue de la Promenade, BULLE
 Reçu un magnifique assortiment de tous les **articles pour FUMEURS** : pipes, porte-cigares et cigarettes; blagues à tabac; étuis pour cigares et cigarettes; boîtes à allumettes, etc., etc.
 Pipes en merisier depuis 15 cent. — Cigares fins et ordinaires; cigarettes depuis 10 c. le paquet.
Cartes à jouer. — Cannes.
 Maillots pour gymnastes et vélocipédistes. — Chemises laine depuis 2 fr.; bas, chaussettes.
Cartes postales avec vues et fantaisies.
A. BURGISSER
 242]

LAIT

La Fabrique de chocolat de Broc achèterait, d'ici au 31 décembre 1902, du lait au meilleur prix.
 1072]

GYPSERIE — PEINTURE — DÉCORATION — ENSEIGNES FAUX-BOIS — MARBRE
E. BIGOTTA-GENILLOUD
 Successeur de S. BORRI
BULLE — Café des Chemins de fer — BULLE
 TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ — PRIX RÉDUITS
 212]

COMMERCE DE FARINES

Maïs, son, avoine.
 Spécialité de **farine pour engrais.**
 Boulangerie **MESSERLY, Bulle.**
 1071]

CYCLES ET AUTOMOBILES

MACHINES A COUDRE MACHINES A ECRIRE
 Vente. — Réparation. — Echange. — Location.
Jos. Gremaud, mécanicien, Bulle.
MAGASIN : Grand'rue. — ATELIER : Route de Morlon.
 234]

L'Arome **MAGGI** sont bon marché et économiques à l'emploi. Je recommande ces produits de pays à qui, pour cette raison veut le meilleur pour un prix modique; ils sont en vente, à l'état toujours frais, chez :
 1081](H1F) Mme Virginie Corboz, **Tour-de-Trême.**

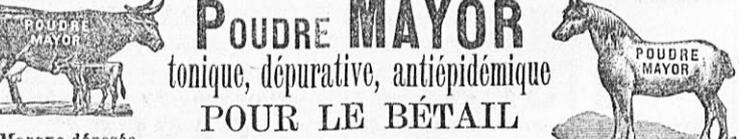
10 DIPLOMES D'HONNEUR et 22 MÉDAILLES ont été décernés en 28 ans au véritable

Cognac Golliez ferrugineux.



28 ans de succès et les nombreux témoignages de reconnaissance permettent de recommander en toute confiance cette préparation spécialement aux personnes délicates, affaiblies, convalescentes ou souffrant des pâles couleurs, manque d'appétit, de faiblesse générale, lassitude, etc.
 Réputation universelle. Excellent fortifiant.
 En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies.
Avertissement. Le véritable Cognac ferrugineux étant très souvent contrefait, le public n'acceptera comme authentiques que les flacons qui portent sur l'étiquette bleue la marque des **Deux palmiers** et la signature en rouge de
 (H654) **FRÉD. GOLLIEZ, pharmacien, à MORAT** [319]

POUDRE MAYOR
 tonique, dépurative, antiépidémique
POUR LE BÉTAIL



Marque déposée.
 de B. MAYOR, vétérinaire et pharm. Marque déposée.
 1049](H1332L)
 Vente en gros : Vve Alf. DELISLE & C^e, fab^{re}, Lausanne, et A. PANCHAUD, Vevy.
 Attention aux contrefaçons. — En vente partout.

MEUBLES Les soussigné tient toujours à la disposition de l'honorable public un beau choix de meubles en tous genres et à des prix très réduits. — Travail garanti.
 1034] **G. Freiburghaus, ébéniste, sous l'Ecu, BULLE.**

FOURNEAUX PORTATIFS EN CATELLES DE TOUTES DIMENSIONS chez **Jos. Seydoux, fumiste, Grand rue, BULLE** [917]

Menuisiers sont demandés chez BERTSCHY FRÈRES entrepreneurs, à Bulle. [1063]

A louer : Un joli logement composé de 2 chambres et cuisine part au jardin.
 S'adresser à Oscar DUPASQUIER, à La Tour-de-Trême. [1093]

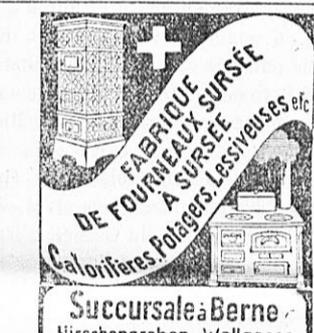
AUBERGE

à vendre dans localité vaudoise très fréquentée, avec quelques poses de terre, bâtiments d'exploitation et dépendances.
 S'adresser, par écrit, à Haassenstein & Vogler, Fribourg sous H1800F. [64]

A VENDRE

Une **jument poulinière**, âgée de 7 ans, primée au syndicat de Bulle, portante pour le mois d'avril.
 S'adresser au bureau du journal. [1018]

N'achetez pas de **CHAUSSURES** avant d'avoir consulté le grand catalogue illustré avec plus de 200 gravures de la **Maison d'expédition Guillaume GRÆB,**
 4 Trittligasse, — ZURICH — Trittligasse 4.
 Le catalogue sera expédié gratis et franco. J'expédie contre remboursement :
 Souliers pour j. filles et garçons, très forts, Nos 26-29 à fr. 3.50; Nos 30-35 à fr. 4.50
 Chaussons pour dames avec semelle de feutre ou cuir à fr. 3.—
 Pantoufles en canevass pour dames à fr. 1.90
 Souliers à lacer, très forts, pour dames, à fr. 5.50
 les mêmes, plus élégants, avec bouts, à fr. 6.40
 Bottines à lacer pour hommes, très forts, à fr. 7.90
 les mêmes, avec bouts, élégantes à fr. 8.25
 Souliers d'ouvriers à fr. 5.90
 Les articles ne convenant pas seront échangés.
 Toutes mes marchandises sont garanties solides. (H3740Z)[731
 Service rigoureusement réel.
 La maison existe depuis 22 ans.



FABRIQUE DE FOURNEAUX SURSÉT
 DE FOURNEAUX A SURSÉT
 Calorifères, Potagers, Lessiveuses etc.
 Succursale à Berne
 Hirschengraben - Wallgasse
 (H3440Lz) [902]

Qui désire encore des **allumettes** **souffrées** si appréciées commande de suite caisse de 1000 boîtes à seulement 10 fr. 90. (H6137Q)[1082
Wuigger, dépôt de fabr., Boswil.

On offre d'aider quelques personnes à commencer un **petit commerce**, simple, honnête et lucratif; sans capital. Position indépendante convenant à un monsieur ou à une dame ne disposant même que de quelques heures par jour. La Manufacture Equitable, Grenier 6, La Chaux-de-Fonds. (Hc3315C)[1083

Jeunes lapins géants, race la plus lourde, 5 fr. la paire. **Canaris du Harz**, excellents chanteurs, à 12. 15 et 18 fr. pièce. 1086](H1F) **J. Schmid-Scaroni Frauenfeld.**

VIN D'ASTI NOUVEAU à 1 franc le litre. [1091
 En fûts d'origine de 50 litres, fort rabais.
F. Ribes, vins, Bulle.

Café-Brasserie Collaud, Bulle.
 On trouvera toujours, à toute heure :
Choucroute et Wienerlis, Saucisses de Francfort, etc., etc.
 Se recommande :
Charles Meyer, cuisinier, 1087](H660B) tenancier.

Jeune homme, disposant d'excellentes références et de capitaux, cherche place d'avenir

Association ou **commandite** dans maison de banque, de commerce ou industrie de premier ordre.
 Prière d'adresser les offres par écrit sous H4210F à l'agence de publicité Haassenstein & Vogler, à Fribourg. [1051]